

CONDITIONS PARTICULIERES

TRH10001 - RENOVATION ET MISE EN CONFORMITE ASC -

	Travaux à faire avant le 03 Juillet 2008	Travaux à faire avant le 03 Juillet 2013	Travaux à faire avant le 03 Juillet 2018	Travaux recommandés hors U&H	Total € H.T.
SECURITE ACCES LOCAUX TECHNIQUES		561			561
Tableau arrivée de courant		561			
SECURITE DES UTILISATEURS EN CABINE	1035				1 035
Garde-pieds	1035				
SECURITE DES UTILISATEURS AU PALIER		2260			2 260
Oculus		2260			
AUTRES RISQUES	890	1049		552	2 491
Balustrade de toit de cabine				419	
Eclairage de gaine	890				
Il-2 Téléalarme		1049			
Support manutention en machinerie				133	
RENOVATION				30515	30 515
Boîtes à boutons palières + cabine				2807	
Centrale hydraulique				13991	
Système de commande				13717	
Total € H.T	1925	3870		31067	36 862

TRH10002 - DEMONTAGE MONTE-CHARGE -

	Travaux à faire avant le 03 Juillet 2008	Travaux à faire avant le 03 Juillet 2013	Travaux à faire avant le 03 Juillet 2018	Travaux recommandés hors U&H	Total € H.T.
RENOVATION				8360	8 360
Démontage de l'appareil				8360	
Total € H.T				8360	8 360

TRH10003 - DEMONTAGE MONTE-CHARGE -				
Travaux à faire avant le 03 Juillet 2008	Travaux à faire avant le 03 Juillet 2013	Travaux à faire avant le 03 Juillet 2018	Travaux recommandés hors U&H	Total € H.T.

RENOVATION				8360	8 360
Démontage de l'appareil				8360	
Total € H.T				8360	8 360

	Pièces	Main d'oeuvre	Total € HT	T.V.A. 19,6 %	Total € TTC
TRH10001 RENOVATION ET MISE EN CONFORMITE ASC -	23 468 €	13 394 €	36 862 €	7224,95 €	44 086,95 €
TRH10002 DEMONTAGE MONTE-CHARGE -	1 €	8 359 €	8 360 €	1638,56 €	9 998,56 €
TRH10003 DEMONTAGE MONTE-CHARGE -	1 €	8 359 €	8 360 €	1638,56 €	9 998,56 €
Total €	23 470 €	30 112 €	53 582 €	10 502,07 €	64 084,07 €

Date de Valeur : mai 2007. Ce prix sera majoré de la TVA en vigueur au moment de la facturation.

Le présent devis est établi conformément à la norme NF P82-212 et NF P82-312 relatives aux règles de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs et monte-charge applicables dans le cas de transformations importantes, version novembre 2005. Cette version intègre notamment les exigences du décret n°95-826 du 30 juin 1995 et de la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 dite Urbanisme et Habitat, et précise les exigences applicables aux composants de sécurité dans tous les cas de remplacement.

Le prix des travaux comprend l'EDS réalisée conformément à la réglementation.

REALISATION DES TRAVAUX :

Début des travaux : 8 mois à compter de l'acceptation de la commande et sous réserve du paiement de l'acompte à la commande.

Durée prévisionnelle des travaux sur site : 55 jours.

EVACUATION DES DECHETS :

Certifiée ISO 14001 pour ses activités Maintenance et Modernisation, KONE vous garantit le respect des réglementations applicables en matière de tri et d'évacuation des déchets.

Une attestation confirmant l'application de ces mesures pour votre chantier vous sera remise à l'issue des travaux.

CONDITIONS DE REGLEMENT :

40% du montant total T.T.C.d'acompte à la commande par chèque joint au double du devis accepté.

30% à la livraison du matériel, à la réception de la situation d'avancement des travaux.

30% du montant total T.T.C. à la fin des travaux, à la réception de facture.

DELAI DE PAIEMENT :

30 jours à compter de la date de facture

VALIDITE DE L'OFFRE : 3 MOIS

Passé ce délai, KONE pourra accepter une commande sous réserve de modification de son offre pour actualisation.

Le client déclare que sa signature emporte son accord tant sur les conditions particulières que sur les conditions générales du devis dont il déclare avoir pris connaissance.

Bon pour accord
Le.....

Pour KONE
Rémy MAZZELLA